ANX446 · ANNEXES DÉDIÉES

Le renoncement dans l'enseignement de Jésus : portée, exigences et limites

La parabole du trésor caché présente une décision radicale. Après avoir découvert une richesse exceptionnelle, un homme vend tout ce qu'il possède pour acheter le…

LECTURE
28 min

RÉFÉRENCES
28

LIVRES CITÉS
9

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. La vente de tous les biens dans Matthieu 13.44 2
2. Matthieu 16.24 : renoncer à soi-même 3
3. Luc 14.25-33 : calculer le coût du discipulat 3
4. Le jeune homme riche : un renoncement explicitement demandé 4
5. Les premiers disciples et l'abandon de leurs activités 4
6. Zachée : la générosité et la réparation des injustices 5
7. Les femmes qui soutiennent le ministère de Jésus 5
8. Joseph d'Arimathée : un disciple possédant des ressources 6
9. Les dangers spirituels de la richesse 6
10. La pauvreté volontaire est-elle une condition universelle du salut ? 7
11. Les possessions dans la première communauté chrétienne 7
12. Le renoncement et les responsabilités familiales 8
13. Le renoncement comme liberté intérieure 8
14. La joie du renoncement dans Matthieu 13.44 9
15. Tableau comparatif des différentes formes de renoncement 9
16. Les limites d'une application exclusivement matérielle 10
17. Conclusion de l'annexe 10
Lexique 12

1. La vente de tous les biens dans Matthieu 13.44

La parabole du trésor caché présente une décision radicale.

Après avoir découvert une richesse exceptionnelle, un homme vend tout ce qu'il possède pour acheter le champ dans lequel elle se trouve.

Cette vente constitue un élément central du récit.

Elle montre que l'homme accorde au trésor une valeur supérieure à celle de toutes ses possessions.

Cependant, Jésus ne formule pas ici un commandement direct demandant à chaque auditeur de vendre intégralement ses biens.

Il présente une comparaison destinée à révéler la valeur du Royaume des cieux.

La distinction entre récit parabolique et prescription explicite est importante.

Elle ne diminue pas la portée de l'enseignement.

Elle permet au contraire d'en préciser le sens.

La parabole affirme que le Royaume mérite une priorité absolue.

La question de savoir comment cette priorité doit se traduire matériellement doit être examinée à partir de l'ensemble de l'enseignement de Jésus.

2. Matthieu 16.24 : renoncer à soi-même

Dans Matthieu 16.24, Jésus déclare :

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.

Cette parole dépasse la seule question des possessions matérielles.

Le renoncement concerne la personne elle-même.

Il implique de ne plus considérer ses désirs, ses ambitions ou ses intérêts comme l'autorité suprême de son existence.

La croix évoque également le caractère exigeant du discipulat.

Suivre Jésus peut entraîner l'opposition, la souffrance et la perte de certains avantages.

Cependant, le passage ne demande pas aux disciples de rechercher volontairement la souffrance pour elle-même.

Il les appelle à demeurer fidèles au Christ, même lorsque cette fidélité comporte un coût.

Le rapprochement avec Matthieu 13.44 est important.

Dans les deux passages, une réalité supérieure transforme les priorités humaines.

Mais le renoncement à soi-même possède une portée plus large que la vente de biens matériels.

3. Luc 14.25-33 : calculer le coût du discipulat

Dans Luc 14.25-33, Jésus s'adresse à une grande foule.

Il présente les exigences du discipulat à travers plusieurs déclarations particulièrement fortes.

Il évoque la priorité qui doit lui être accordée dans les relations familiales.

Il parle de la nécessité de porter sa croix.

Il utilise ensuite deux exemples.

Le premier concerne un homme qui souhaite construire une tour.

Le second présente un roi qui envisage d'affronter un autre roi.

Dans les deux situations, une évaluation préalable est nécessaire.

Jésus conclut :

Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.

(Luc 14.33)

Cette déclaration établit clairement que le discipulat exige une disponibilité sans réserve.

Cependant, elle ne précise pas que tous les disciples doivent nécessairement accomplir une vente identique de leurs biens.

L'exigence fondamentale concerne la priorité accordée à Jésus.

Aucune possession ne doit devenir un obstacle à l'obéissance.

4. Le jeune homme riche : un renoncement explicitement demandé

Dans Matthieu 19.16-22, un homme interroge Jésus sur la vie éternelle.

Au cours de leur échange, Jésus lui demande de vendre ses possessions, de donner aux pauvres et de le suivre.

Cette demande possède une portée concrète.

Elle ne constitue pas simplement une métaphore.

Jésus appelle effectivement cet homme à se séparer de ses richesses.

Le récit précise qu'il s'éloigne tristement parce qu'il possède de grands biens.

Cette réaction révèle l'importance de son attachement matériel.

Le rapprochement avec Matthieu 13.44 est particulièrement significatif.

Dans la parabole, l'homme vend ses possessions avec joie.

Dans Matthieu 19, le jeune homme s'éloigne dans la tristesse.

Le contraste montre que la valeur accordée aux richesses influence profondément la réponse à l'appel de Jésus.

Cependant, il serait incorrect de conclure que chaque croyant reçoit nécessairement un commandement matériel identique à celui adressé au jeune homme riche.

Le récit rapporte une rencontre particulière, dont l'enseignement doit être compris dans l'ensemble des Évangiles.

5. Les premiers disciples et l'abandon de leurs activités

Dans Matthieu 4.18-22, Jésus appelle Simon Pierre, André, Jacques et Jean.

Les premiers abandonnent leurs filets pour le suivre.

Jacques et Jean quittent également leur barque et leur père.

Ces décisions manifestent une réponse immédiate à l'appel de Jésus.

Le discipulat entraîne ici un changement concret d'activité et de situation.

Dans Luc 5.1-11, le récit de la pêche miraculeuse se termine également par l'abandon des activités précédentes pour suivre Jésus.

Cependant, ces passages ne précisent pas que les disciples ont nécessairement vendu toutes leurs

possessions.

Ils montrent surtout qu'ils acceptent de quitter leur activité habituelle pour répondre à l'appel du Seigneur.

La distinction est importante.

Quitter une profession, abandonner un lieu ou se séparer de certains biens ne signifie pas toujours procéder à une liquidation complète de son patrimoine.

Le renoncement doit donc être compris selon les circonstances effectivement rapportées.

6. Zachée : la générosité et la réparation des injustices

Dans Luc 19.1-10, Jésus rencontre Zachée, un chef des publicains.

Cette rencontre entraîne une transformation visible.

Zachée déclare qu'il donnera la moitié de ses biens aux pauvres.

Il s'engage également à restituer au quadruple ce qu'il aurait obtenu injustement.

Jésus annonce alors que le salut est entré dans cette maison.

Le récit présente plusieurs éléments importants.

La rencontre avec Jésus produit une transformation morale.

Cette transformation se manifeste par la générosité et la réparation des torts.

Cependant, Zachée ne déclare pas qu'il vendra nécessairement la totalité de ses possessions.

Son engagement matériel diffère donc de celui demandé au jeune homme riche.

Cette différence montre que les réponses concrètes à Jésus ne prennent pas toujours une forme identique.

Le principe commun demeure la transformation des priorités et du comportement.

7. Les femmes qui soutiennent le ministère de Jésus

Luc 8.1-3 mentionne plusieurs femmes qui accompagnent Jésus et ses disciples.

Le passage précise qu'elles les assistent de leurs biens.

Cette information possède une importance particulière.

Elle montre que certaines personnes participaient au ministère de Jésus en utilisant leurs ressources matérielles.

Leur service supposait qu'elles disposaient de moyens permettant de soutenir cette activité.

Le texte ne présente pas leur fidélité comme inférieure à celle des disciples ayant quitté leur profession.

Il ne demande pas non plus d'opposer systématiquement soutien matériel et renoncement.

Ces formes de service peuvent être complémentaires.

L'exemple confirme que l'utilisation des possessions au service du Royaume constitue également une expression de fidélité.

Cependant, il ne permet pas de conclure que tous les disciples conservaient nécessairement leurs biens.

Les situations rapportées par les Évangiles sont diverses.

8. Joseph d'Arimathée : un disciple possédant des ressources

Matthieu 27.57 présente Joseph d'Arimathée comme un homme riche devenu disciple de Jésus.

Après la crucifixion, il demande le corps de Jésus à Pilate.

Il le dépose ensuite dans un tombeau neuf qui lui appartient.

Ce récit montre qu'un disciple pouvait disposer de ressources matérielles importantes.

Ces ressources sont utilisées pour accomplir un acte de respect envers Jésus.

Le texte ne présente pas la richesse de Joseph comme une preuve de supériorité spirituelle.

Cependant, il ne déclare pas non plus que sa condition matérielle l'empêche d'être disciple.

Cet exemple doit être rapproché des avertissements sévères de Jésus concernant les dangers des richesses.

La possession de biens n'est pas identique à leur idolâtrie.

La question fondamentale concerne la place qu'ils occupent dans la vie de l'homme et l'usage qui en est fait.

9. Les dangers spirituels de la richesse

Dans Matthieu 19.23-24, Jésus souligne la difficulté pour un riche d'entrer dans le Royaume des cieux.

Cette déclaration intervient après le départ du jeune homme riche.

Elle montre que les possessions peuvent constituer un obstacle spirituel majeur.

Dans Matthieu 6.24, Jésus affirme également qu'il est impossible de servir à la fois Dieu et Mammon.

Le problème ne réside donc pas seulement dans la quantité des biens possédés.

Il concerne le pouvoir qu'ils peuvent exercer sur le cœur.

La richesse peut nourrir l'orgueil, l'illusion de sécurité ou l'indépendance à l'égard de Dieu.

Dans Luc 12.15, Jésus met en garde contre toute forme de cupidité.

Il rappelle que la vie d'un homme ne dépend pas de l'abondance de ses biens.

Ces avertissements permettent de comprendre pourquoi le renoncement occupe une place importante dans son enseignement.

Il s'agit de préserver la priorité de Dieu face à une richesse susceptible de devenir un maître.

10. La pauvreté volontaire est-elle une condition universelle du salut ?

Certains passages des Évangiles présentent des appels à abandonner des possessions.

Cependant, l'ensemble du Nouveau Testament ne permet pas de transformer la pauvreté matérielle en condition universelle de justification.

Dans Ephésiens 2.8-9, le salut est présenté comme un don de Dieu reçu par grâce, au moyen de la foi.

Dans Romains 3.24, la justification est accordée gratuitement par la grâce divine.

Ces affirmations excluent l'idée selon laquelle l'homme pourrait acheter son salut par la vente de ses biens.

Cependant, elles ne suppriment pas les exigences du discipulat.

Le croyant demeure appelé à reconnaître l'autorité du Christ sur l'ensemble de son existence.

Cette autorité concerne également ses ressources matérielles.

Il faut donc distinguer deux propositions.

La pauvreté volontaire ne constitue pas, en elle-même, le fondement du salut.

Mais l'attachement aux richesses peut devenir incompatible avec une fidélité véritable à Jésus.

La parabole du trésor caché illustre la priorité absolue du Royaume sans transformer le renoncement matériel en moyen de justification.

11. Les possessions dans la première communauté chrétienne

Actes des apôtres 2.44-45 présente les premiers croyants comme partageant leurs biens selon les besoins.

Actes des apôtres 4.32-35 décrit également une communauté marquée par une grande solidarité.

Certains propriétaires vendaient des terrains ou des maisons afin de soutenir ceux qui étaient dans le besoin.

Ces passages montrent que la foi chrétienne pouvait entraîner une transformation importante des pratiques économiques.

Cependant, Actes des apôtres 5.4 apporte une précision essentielle.

Lorsque Pierre s'adresse à Ananias, il rappelle que le terrain lui appartenait avant sa vente et que le produit de celle-ci demeurait à sa disposition.

Cette déclaration montre que la vente des propriétés n'était pas imposée comme une obligation juridique universelle.

Le péché d'Ananias et de Saphira concernait leur mensonge, non le simple fait d'avoir conservé une

partie de l'argent.

Le partage des biens doit donc être compris comme une expression de solidarité et de générosité, et non comme l'abolition obligatoire de toute propriété privée.

12. Le renoncement et les responsabilités familiales

Le Nouveau Testament reconnaît également les responsabilités matérielles envers les proches.

Dans 1 Timothée 5.8, Paul souligne l'importance de prendre soin des membres de sa famille.

Dans Marc 7.9-13, Jésus condamne une pratique religieuse permettant de négliger les obligations envers les parents sous prétexte de consacrer des biens à Dieu.

Ces passages montrent que le renoncement ne doit pas être utilisé pour justifier l'abandon irresponsable des devoirs familiaux.

La fidélité à Dieu ne consiste pas à opposer artificiellement générosité religieuse et justice envers les proches.

Elle demande au contraire de respecter les commandements divins dans leur ensemble.

Cette précision est importante pour l'application de Matthieu 13.44.

La parabole ne constitue pas une autorisation de prendre des décisions financières inconsidérées au détriment de personnes dont on a la responsabilité.

Elle appelle à reconnaître la valeur supérieure du Royaume.

Les modalités concrètes de cette priorité doivent être conformes à l'ensemble de l'enseignement biblique.

13. Le renoncement comme liberté intérieure

Le renoncement chrétien ne se limite pas à l'abandon matériel de certaines possessions.

Il concerne également la liberté intérieure à leur égard.

Dans Philippiens 4.11-13, Paul explique qu'il a appris à vivre dans différentes conditions matérielles.

Il connaît l'abondance comme le manque.

Sa stabilité ne dépend pas exclusivement de ses circonstances économiques.

Dans 1 Timothée 6.6-8, le contentement est présenté comme une richesse spirituelle importante.

Ces passages montrent que la relation aux possessions peut être transformée sans que chaque croyant se trouve nécessairement dans la même situation financière.

Le renoncement implique de ne pas faire des biens matériels la source ultime de la sécurité et de l'identité.

Cette liberté permet d'utiliser les ressources avec responsabilité.

Elle rend également possible la générosité et l'obéissance lorsque celles-ci exigent un sacrifice.

14. La joie du renoncement dans Matthieu 13.44

La parabole du trésor caché précise que l'homme vend ses biens dans sa joie.

Cette indication distingue le renoncement présenté par Jésus d'une simple privation subie.

L'homme ne considère pas seulement ce qu'il abandonne.

Il reconnaît surtout la valeur de ce qu'il va acquérir.

Cette perspective permet de comprendre la logique spirituelle de la parabole.

Le renoncement découle d'une découverte.

Il ne constitue pas une fin en soi.

Dans Philippiens 3.7-8, Paul exprime une transformation comparable lorsqu'il considère ses anciens avantages comme secondaires devant la connaissance du Christ.

Dans Hébreux 10.34, les croyants acceptent avec joie la perte de leurs biens parce qu'ils savent posséder des richesses meilleures et durables.

Ces passages montrent que la joie chrétienne peut accompagner des sacrifices importants.

Cependant, cette joie ne signifie pas que les pertes matérielles seraient toujours faciles à supporter.

Elle repose sur la reconnaissance d'une richesse spirituelle supérieure.

15. Tableau comparatif des différentes formes de renoncement

PASSAGE	SITUATION	FORME DU RENONCEMENT	ENSEIGNEMENT PRINCIPAL
Matthieu 13.44	Découverte d'un trésor	Vente de tous les biens dans une parabole	Valeur incomparable du Royaume
Matthieu 16.24	Appel à suivre Jésus	Renoncement à soi-même	Priorité du Christ
Matthieu 19.16-22	Rencontre avec le jeune homme riche	Vente explicitement demandée	Danger de l'attachement aux richesses
Luc 14.25-33	Enseignement aux foules	Disponibilité à renoncer à tout	Exigences du discipulat
Luc 19.1-10	Conversion de Zachée	Générosité et restitution	Transformation morale
Luc 8.1-3	Soutien du ministère de Jésus	Utilisation des ressources personnelles	Service matériel du Royaume
Actes 2.44-45	Première communauté chrétienne	Partage selon les besoins	Solidarité fraternelle
Actes 5.4	Propriété d'Ananias	Liberté de disposer de ses biens	Condamnation du mensonge
Philippiens 4.11-13	Expérience de Paul	Contentement dans l'abondance ou le manque	Liberté intérieure

Ce tableau montre que le renoncement possède plusieurs dimensions.

Il peut entraîner une séparation effective d'avec certains biens.

Il peut également se manifester par la générosité, la solidarité ou une transformation de l'attachement

intérieur aux possessions.

Le principe commun demeure la priorité accordée à Dieu.

16. Les limites d'une application exclusivement matérielle

Une interprétation exclusivement matérielle de Matthieu 13.44 présenterait plusieurs difficultés.

Elle réduirait la valeur du Royaume à une question de patrimoine.

Elle pourrait conduire à mesurer la fidélité selon la quantité de biens abandonnés.

Elle risquerait également de négliger les autres dimensions du discipulat.

Or Jésus appelle à la repentance, à la foi, à l'amour de Dieu et du prochain, à la justice et à l'obéissance.

Le renoncement matériel peut constituer une conséquence importante de cet engagement.

Cependant, il ne résume pas à lui seul la vie chrétienne.

Inversement, une interprétation purement intérieure serait également insuffisante si elle servait à éviter toute conséquence concrète.

La priorité du Royaume doit pouvoir influencer les décisions réelles.

La parabole ne prescrit pas une forme économique unique.

Elle enseigne une hiérarchie des valeurs qui engage l'ensemble de l'existence.

17. Conclusion de l'annexe

L'enseignement de Jésus accorde une place importante au renoncement.

Celui qui veut suivre le Christ doit reconnaître son autorité au-dessus de ses possessions, de ses ambitions et de ses intérêts personnels.

Cependant, les Évangiles montrent que les conséquences matérielles de cet engagement peuvent varier.

Certains disciples quittent leur profession.

Le jeune homme riche reçoit un appel explicite à vendre ses biens.

Zachée manifeste sa transformation par la générosité et la restitution.

D'autres disciples utilisent leurs ressources pour soutenir le ministère de Jésus.

Ces situations ne suppriment pas l'exigence commune.

Elles montrent que le renoncement ne doit pas être réduit à une opération financière identique pour tous.

Dans Matthieu 13.44, la vente de toutes les possessions illustre la valeur incomparable du Royaume.

Elle ne constitue pas une méthode permettant d'acheter le salut.

Le véritable renoncement chrétien consiste à reconnaître que rien ne possède une valeur

supérieure au Royaume de Dieu. Cette priorité peut entraîner des sacrifices matériels importants, mais elle concerne avant tout la fidélité à Jésus-Christ et la transformation de l'ensemble de l'existence.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX445 - Le Royaume des cieux caché et révélé : les mystères du Royaume dans Matthieu 13 https://schilo.org/anx445-le-royaume-des-cieux-cache-et-revele-les-mysteres-du-royaume-dans-matthieu-13/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX447 - La découverte du Royaume dans les récits de conversion du Nouveau Testament https://schilo.org/anx447-la-decouverte-du-royaume-dans-les-recits-de-conversion-du-nouveau-testament/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx446-le-renoncement-dans-lenseignement-de-jesus-portee-exigences-et-limites/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.